

FICHE PRODUIT

Flottes Automobiles

AIG est un acteur majeur depuis plus de 20 ans sur le marché de l'assurance Flottes Automobiles en France et couvre à ce jour plus de 600 000 véhicules d'entreprises.

Au travers de solutions d'assurance Flottes Automobiles sur-mesure localement depuis la France ou via des programmes d'assurance européens, AIG accompagne les entreprises pour couvrir leurs parcs automobiles.

Points Forts

- Des solutions sur mesure pour répondre à tous les besoins de l'assuré
- Un Centre d'Excellence Europe continentale basé à Paris permettant la mise en place de programmes internationaux
- Une souscription sur-mesure ou souscription simplifiée
- Des équipes dédiées et expertes en souscription et en gestion des sinistres basées à Paris
- Des outils de suivi sinistres et production pour les courtiers et les clients ayant des programmes internationaux

Les solutions d'assurance :

La solution AIG s'adresse aux entreprises ayant un parc automobile à assurer. Elle couvre **la responsabilité civile matérielle et corporelle** (assurance obligatoire) et **les dommages subis par les véhicules de l'entreprise**. Les blessures du conducteur peuvent également être couvertes via la garantie du conducteur.

Grâce à son réseau international, AIG peut également accompagner ses clients, depuis la France, pour la couverture de leurs risques à l'étranger.

Quelles sont les typologies de flottes automobiles ciblées ?

AIG couvre un large éventail de véhicules et d'activités :

- Transport ou flotte pour propre compte (TPPC) – véhicules légers ou poids lourds (300 moteurs minimum),
- Véhicules de location de moyenne et longue durée (250 moteurs minimum),
- Flottes d'engins (BTP, logistique...) (250 moteurs minimum).

Les activités de transport public de marchandises (150 moteurs minimum), location de courte durée et transport de voyageurs (uniquement avec une franchise en responsabilité civile par sinistre pour la location courte durée et le transport de voyageurs) ne sont plus souscrites, et ce jusqu'au 31/12/2024 dans un objectif de rééquilibrage des activités dans le portefeuille global mais restent au cœur de la stratégie d'AIG en automobile.

Les activités suivantes, si elles sont exercées à titre principal par l'entreprise, sont exclues : taxis / VTC, messagerie, ambulances, auto-écoles, garages, transport de voyageurs, activités sur zone aéroportuaire.

Quelles sont les principales garanties ?

- Responsabilité Civile Corporelle
- Responsabilité Civile Matérielle
- Défense Recours
- Dommages aux véhicules assurés (Vol, incendie, dommages tous accidents, catastrophes naturelles)
- Garantie du conducteur
- Pertes financières
- Effets objets et accessoires
- Dépannage, remorquage et relevage

AIG propose également des solutions d'assurance pour couvrir le risque Missions Automobiles. Elles s'adressent aux entreprises pour couvrir les responsabilités encourues par le salarié lors de missions professionnelles effectuées occasionnellement au moyen d'un véhicule personnel.

- Une solution simplifiée via la plateforme PACK, le PACK Auto Mission, pour couvrir les collaborateurs des entreprises parcourant jusqu'à 300 000 kms par an.
- Au-delà de 300 000 kms, une solution sur-mesure peut être étudiée par nos équipes de souscription.

L'expertise en gestion des sinistres

Les gestionnaires sinistres d'AIG ont l'habitude de traiter des situations extrêmement sensibles, pouvant exposer les clients à des risques financiers et de réputation.

Avant, pendant et après un sinistre, les équipes AIG sont aux côtés des clients et de leurs courtiers pour les aider à réduire les risques et à gérer les sinistres de la manière la plus efficace possible.

Nos experts en gestion des sinistres sont spécialisés par ligne de métier, permettant ainsi au client de bénéficier du meilleur suivi.

- Un partenariat à long terme : Ecoute et Engagement des équipes AIG tout au long du sinistre
- Des processus de gestion des sinistres adaptés
- Des ateliers de revue des sinistres et des formations à la demande
- Une équipe dédiée et spécialisée anti-fraude afin de permettre la détection de sinistres potentiellement frauduleux

78 792

Nombre moyen annuel de sinistres déclarés sur les 5 dernières années

\$ 164 millions

Montant moyen annuel des sinistres payés sur les 5 dernières années

Pourquoi choisir AIG ?

- **une équipe de souscription réactive** composée de 7 personnes, basée à Paris,
- **une expertise en gestion de sinistres** avec plus de 80 000 sinistres gérés chaque année en France,
- **un accompagnement personnalisé** lors des études et des renouvellements,
- **une expertise dans la mise en place de montages** efficaces pour nos clients entreprises (franchise responsabilité civile, conservation ou captives d'assurance/réassurance).

Contacts Souscription

Stephane Robin

stephane.robin@aig.com

Bertrand Overstake

bertrand.overstake@aig.com

Directions Régionales

Bordeaux

bordeaux@aig.com

Paris

idf@aig.com

Apporteurs de Proximité

apporteur.proximite@aig.com

Lille

lille@aig.com

Lyon

lyon@aig.com

Nantes

nantes@aig.com

Strasbourg

strasbourg@aig.com



Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com

AIG Europe SA - compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.